

Conseil de la métropole du 24 janvier 2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Date de convocation
10 janvier 2020

Conseillers en exercice
70

Président : M. François CUILLANDRE

Secrétaire de séance : M Michel QUERE

Le Conseil de Brest métropole s'est réuni le vendredi 24 janvier 2020 à 16 heures, sous la Présidence de M. François CUILLANDRE, Président.

ETAIENT PRESENTS :

M. F. CUILLANDRE , Président, Mme B. ABIVEN, M. Y. NEDELEC, M. M. GOURTAY, M. D. CAP, M. T. FAYRET, Mme T. QUIGUER, M. P. OGOR, M. F. GROSJEAN, M. E. GUELLEC, Mme F. BONNARD-LE FLOC'H, M. Y. GUEVEL, Mme R. FILIPE, M. A. GOURVIL, M. F. JACOB, Mme P. SALAUN-KERHORNOU, Mme I. MONTANARI, M. R. PICHON, M. S. ROUDAUT , Vice-Présidents.

Mme A. ARZUR, Mme N. BATHANY, Mme C. BELLEC, M. M. BERTHELOT, Mme C. BOTHUAN, Mme C. BRUBAN, Mme N. CHALINE, M. M. COATANEA, Mme N. COLLOVATI, Mme A. DELAROCHE, M. D. FERELLOC, M. J. GOSSELIN, M. R. HERVE, Mme B. HU, M. R. JESTIN, M. C. KERMAREC, M. Y-F. KERNEIS, M. R-J. LAURET, Mme J. LE GOIC-AUFFRET, Mme G. LE GUENNEC, Mme B. MALGORN, Mme C. MARGOGNE, Mme I. MAZELIN, Mme I. MELSCOET, M. E. MORUCCI, M. B. NICOLAS, M. F. PELLICANO, M. L. PERON, M. C. PETITFRERE, M. M. QUERE, Mme M-A. RIOT, M. B. RIOUAL, M. R. SALAMI, M. R. SARRABEZOLLES, M. B. SIFANTUS, M. H. TRABELSI, Conseillers.

ABSENT(S) EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

Mme R. FAGOT OUKKACHE, Mme S. JESTIN, Vice-Présidentes.

Mme G. ABILY, M. P. APPERE, Mme S. BASTARD, Mme K. BERNOLLIN-APPERE, M. Y. DU BUIT, M. P. GUEZENNEC, Mme P. HENAFF, M. P. KERBERENES, Mme A. LAGADEC, Mme D. LE CALVEZ , Mme M. LE LEZ, Conseillers.

ABSENT(S) N'AYANT PAS DONNE PROCURATION :

Mme N. BERROU-GALLAUD, Mme M-L. GARNIER, Conseillères.

C 2020-01-019 AMENAGEMENT

Projet de renouvellement urbain du Secteur Tunisie - Verdun à Brest Saint Marc. Approbation du bilan de la concertation publique au titre des articles L. 103-2 et suivants du Code de l'Urbanisme.

La rapporteure, Mme Tifenn QUIGUER
donne lecture du rapport suivant

AMENAGEMENT – Projet de renouvellement urbain du Secteur Tunisie - Verdun à Brest Saint Marc. Approbation du bilan de la concertation publique au titre des articles L. 103-2 et suivants du Code de l'Urbanisme.

EXPOSE DES MOTIFS

1. Contexte du projet

Brest métropole mène une réflexion transversale relative au projet de renouvellement urbain. Cette démarche intégrée, économe en espace, vise à augmenter l'attractivité de la métropole, en proposant des projets croisant les enjeux des politiques de l'habitat, des déplacements, de l'économie, de l'emploi et de l'insertion, et qui sont au service des habitants, dans le sens où ils permettent d'améliorer la métropole du quotidien (confortement des centralités, amélioration du cadre de vie...).

Le secteur de Tunisie-Verdun situé dans le quartier de Saint-Marc à Brest est constitué de trois ensembles fonciers identifiés comme sites mutables :

- le site de l'ancien collège Saint-Marc, propriété de l'Association de Gestion de la Croix-Rouge de Brest (AGCRB),
- le parking de la rue de Tunisie, dit « parking Tunisie », propriété de la Commune de Brest,
- le parking de la rue de Verdun, dit « parking Verdun », propriété de Brest métropole.

Ce secteur apparaît intéressant en matière de renouvellement urbain, car il est situé :

- en entrée ouest de la centralité de Saint-Marc, un des sept quartiers administratifs de la ville de Brest ;
- à proximité immédiate des activités commerciales de la centralité de Saint-Marc, d'une ligne de transport en commun desservant le quartier, des écoles et des services aux habitants (Mairie de quartier, médiathèque...) ;
- au cœur du périmètre d'une zone 30 créée en 2017.

En lien étroit avec les propriétaires fonciers, Brest métropole a souhaité tester un dispositif innovant de construction des intentions de projet, en associant des usagers le plus en amont possible à cette opération de renouvellement urbain. Une démarche participative a permis de contribuer à la définition des grandes orientations pour le futur ensemble résidentiel à réaliser, ce qui s'est traduit par la réalisation d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) intégrée au PLU en 2018.

2. Le projet de renouvellement urbain du secteur Tunisie- Verdun à Brest Saint-Marc

Les enjeux du projet sont les suivants :

- contribuer au renforcement de la centralité de Saint-Marc et à la qualité de son cadre de vie ;
- créer les conditions d'accueil de nouveaux habitants aux profils et aux statuts résidentiels variés grâce à des typologies d'habitat diversifiées ;
- marquer l'entrée de la centralité de Saint-Marc depuis l'ouest par un effet de seuil ou de porte à matérialiser, impliquant une identité urbaine et architecturale forte.

Les objectifs de ce projet sont, grâce au renouvellement urbain du site de l'ancien collège de Saint-Marc et des parkings « Tunisie » et « Verdun » :

- de développer une offre à vocation résidentielle essentiellement, en assurant l'intégration de nouveaux logements au sein du quartier, de la ville et de la métropole à réaliser par un opérateur privé ;
- de créer une voie en site apaisé à travers l'îlot, et une place urbaine mutualisant le stationnement et la possibilité d'organiser des animations, à réaliser par Brest métropole.

3. Le déroulement de la concertation

La concertation publique s'est tenue du 22 novembre 2018 au 6 janvier 2020.

Modalités

Conformément à la délibération du Conseil de la métropole n° C 2018-10-183 du 12 octobre 2018 fixant les modalités de la concertation, l'ouverture de la concertation a fait l'objet des publicités prévues :

- un avis affiché à l'Hôtel de la métropole en Mairie de quartier de Saint-Marc, à compter du 15 novembre 2018 ;
- un avis inséré dans Ouest-France le 16 novembre 2018 ;
- un avis inséré dans le Télégramme, le 16 novembre 2018.

De même, la clôture de la période de concertation a fait l'objet des mesures de publicité suivantes :

- affichages d'avis à l'Hôtel de métropole, en Mairie de quartier de Saint-Marc et sur le site brest.fr à compter du 20 décembre 2019 ;
- publication dans Ouest France le 20 décembre 2019 ;
- publication dans le Télégramme le 20 décembre 2019.

Mise à disposition du dossier de concertation et registres

Le dossier de concertation et les registres ont été mis à disposition du public en Mairie de quartier de Saint-Marc, à l'Hôtel de métropole et sur le site brest.fr du 22 novembre 2018 au 6 janvier 2020. La page du site internet a été mise à jour le 06 juin 2019, le 11 décembre 2019 et le 20 décembre 2019.

Réunions publiques

Une première réunion publique s'est tenue le 22 novembre 2018 à 18h00 en Mairie de quartier de Saint-Marc.

Cette réunion publique avait pour but de présenter le principe de l'appel à opérateurs et d'informer sur les principales dispositions du cahier des charges et sur le planning prévisionnel de l'appel à opérateurs.

70 participants ont été comptabilisés.

La seconde réunion publique, présentant le projet retenu à l'issue de l'appel à opérateurs, s'est déroulée le 16 décembre 2019. Elle a permis de présenter le projet pressenti préalablement à la

validation du choix du projet et de l'opérateur, qui sera actée par délibération du Conseil municipal du 6 février 2020 et du Bureau de métropole du 6 mars 2020.

Elle a été annoncée sur le site internet jeparticipe.brest.fr.

47 participants ont été comptabilisés.

4. Synthèse des observations et bilan

Le bilan annexé à la présente délibération reprend les principales remarques émises lors des réunions du 22 novembre 2018 et du 16 décembre 2019 ainsi que la remarque écrite dans les registres.

Les principaux thèmes abordés sont les suivants :

- les hauteurs et l'insertion urbaine afin que le projet s'intègre au mieux au sein du tissu urbain existant,
- l'impact du projet sur les immeubles existants, notamment en matière de vis-à-vis et d'ombres portées,
- le stationnement à l'échelle de l'îlot et dans le quartier, en vue de garantir la qualité de services aux usagers du bourg et aux riverains,
- l'accès au futur projet via des espaces publics répondant aux enjeux de qualité environnementale et de site apaisé en cœur de ville.

5. Publicité du bilan de la concertation

Le bilan sera mis à disposition du public pendant une durée d'un mois en Mairie de quartier de Saint Marc, ainsi qu'à l'Hôtel de métropole et sur le site jeparticipe.brest.fr.

DÉLIBÉRATION

Vu le Code de l'urbanisme, et notamment les articles L. 103-2 et suivants,

Vu la délibération de Conseil de la métropole n° C 2018-10-183 du 12 octobre 2018,

En conséquence, il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes :

- d'approuver le bilan de la concertation publique pour l'aménagement du secteur Tunisie- Verdun à Brest Saint-Marc, dont le détail figure en annexe de la présente délibération,
- de prendre acte que ce bilan ne remet pas en cause les objectifs de l'opération,
- de poursuivre la mise en œuvre du projet sur la base des objectifs et principes d'aménagement tels qu'ils ont été présentés dans le cadre de la concertation,
- d'approuver les modalités de publicité du présent bilan,
- et d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tous documents à intervenir permettant la mise en œuvre de ces décisions.

Avis commissions :

Avis de la COMMISSION AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE-TRANSTION
ENERGETIQUE-MOBILITE : FAVORABLE A LA MAJORITE

Décision du Conseil de la métropole :

ADOPTE A LA MAJORITE

Contre : le groupe "Rassemblement pour Brest"

Abstention : Julie LE GOIC-AUFFRET